

Avis adopté

Séance plénière du 25 mars 2025

Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif

Déclaration des groupes Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale et Santé & Citoyenneté

Le titre même de cet avis résume parfaitement les débats de la commission. Le développement du numérique en santé doit reposer sur la confiance, l'humain et la souveraineté. Le groupe Agir pour l'innovation sociale et environnementale et le groupe Santé & Citoyenneté remercient la commission et les rapporteurs de les avoir définis comme principes fondamentaux.

Car la question est bien celle-ci : quel est l'intérêt de développer le numérique en santé ? D'abord pour notre propre santé à travers la collecte et l'utilisation des données, pour développer la prévention en permettant de mieux identifier et cibler les personnes à risque ; ou pour préserver l'autonomie des personnes âgées, en repérant précocement les facteurs de fragilité chez les séniors, dont le programme ICOPE est une illustration.

Des outils existent et Mon espace santé joue un rôle central dans le déploiement du numérique en santé pour permettre à chacun et chacune d'être acteur de sa santé, en stockant et partageant des données dans un cadre sécurisé par les pouvoirs publics.

Ensuite pour la santé de toutes et tous, à travers la réutilisation des données : pour améliorer la recherche médicale, réaliser des études épidémiologiques, proposer des traitements mieux ciblés. La recherche a besoin de données de qualité, sans biais. Garantir la qualité et la quantité des données de santé disponibles est au centre des enjeux, notamment au moment où se développe l'IA.

Le développement d'innovations technologiques peut également offrir aux professionnels de santé une aide à la décision et une plus grande précision des diagnostics. Par ailleurs, il est primordial de bâtir une politique ambitieuse pour favoriser l'émergence de champions français et européens du numérique dans le domaine de la santé. Cette politique ne doit pas seulement s'arrêter à cette ambition : mettre l'humain, la confiance, la souveraineté au cœur du numérique en santé nécessite de travailler à une vraie complémentarité entre services publics et privés.

Les deux doivent se compléter pour réellement bénéficier à l'amélioration du service public de santé. La méfiance sur le stockage des données de santé est légitime : données Oh combien sensibles, nos données de santé doivent être hébergées sur un cloud souverain et cette migration ne peut plus attendre ! Le système de santé est complexe et la fracture numérique ne doit pas creuser encore plus les inégalités d'accès aux soins.

Pour le groupe Agir pour l'innovation sociale et environnementale et le groupe Santé & Citoyenneté, garantir l'accès aux soins pour toutes et tous est une condition à tout développement du numérique en santé.

Les inégalités ne doivent pas se creuser pour les populations les plus vulnérables, en particulier les personnes en situation de handicap, d'illettrisme ou d'illectronisme, de précarité, les personnes âgées... Faciliter l'effectivité de leurs droits est un réel enjeu.

Pour réduire cette fracture, l'inscription d'une véritable politique d'accompagnement et d'inclusion doit s'attacher à être pédagogique, informer, sensibiliser et former, en adaptant ses messages au public qu'elle veut toucher. C'est pourquoi cet avis propose de renforcer l'accompagnement de tous les usagers au sein des CPAM et en particulier les jeunes au moment de la délivrance de la carte vitale à 16 ans.

Le développement du numérique en santé n'a pas pour objectif la déshumanisation de la santé, mais au contraire le renforcement de la relation patient/ professionnels de santé, l'amélioration des soins et de l'accès aux soins, et enfin, l'amélioration de la qualité de vie au travail du personnel soignant. Améliorer la feuille de route du numérique en santé a guidé les travaux de la commission et a été au cœur de la détermination des rapporteurs pour aboutir à un avis qui répond aux préoccupations exprimées en gardant l'objectif d'un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif.

Le groupe Agir pour l'innovation sociale et environnementale et le groupe Santé & Citoyenneté ont voté en faveur de l'avis.